



Avis de publication d'un règlement

Avis est donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Ville de Longueuil lors de sa séance ordinaire tenue le 7 juillet 2026.

Titre et objet : RÈGLEMENT CO-2026-1348 ÉTABLISSANT DIVERSES MESURES D'AIDE AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME PARTICULIER DE DÉVELOPPEMENT DANS LA ZONE AÉROPORTUAIRE

Ce règlement vise à adopter un programme particulier de développement ayant pour but le développement de la zone aéroportuaire par l'établissement de diverses mesures d'aide afin de favoriser l'implantation des entreprises.

Le règlement peut être consulté sur <https://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux> ou en faisant une demande à greffe.co@longueuil.quebec.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Longueuil, le 13 juillet 2026
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière